



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FÉVRIER 2022**

N° C24\_02\_2022\_06 - Taux 2022 - Budget principal

| <b>Titulaires en exercice</b> | <b>Présents</b><br>(Titulaires et suppléants votants) | <b>Représentés</b> | <b>Total votants</b> | <b>Absents</b> |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|----------------------|----------------|
| 90                            | 62                                                    | 9                  | 71                   | 19             |

|           |                |            |                        |
|-----------|----------------|------------|------------------------|
| Pour : 71 | Abstention : 0 | Contre : 0 | Sans Participation : 0 |
|-----------|----------------|------------|------------------------|

Date de convocation : 18 février 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre février, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, MOUNOURY Didier, SICAULT Jean-Claude, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard

Etaient représentés :

BELAUD Bernard (pouvoir donné à BERTON Jacques), BOUCHEREAU Isabelle (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), CROMER Maïté (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GIRAULT Anne (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), HUCTEAU Patrice (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à BOURDIER Christine), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à GAYET Olivier), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à VEQUE Marie-Claire)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARRE Gérard, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, COLLET Gérard, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, JOUANNET Paul, LABROUSSE Christophe, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, RACINE Eric, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, THIBAUT Evelyne, VALERY Nicolas, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain GRIFFAULT

\*\*\*\*\*

### **Taux 2022 - Budget principal**

Vu l'avis de la commission finances du 07/02/2022,

Au regard des simulations fiscales réalisées par la communauté de communes et de la proposition retenue par les membres de la commission finances, il est proposé de reconduire les taux 2021 comme suit :

| TAXES                                     | Taux 2022 |
|-------------------------------------------|-----------|
| Taxe foncière (TF)                        | 12.56 %   |
| Taxe foncière sur le patrimoine non bâti  | 37.08 %   |
| Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 27.58 %   |

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- FIXER les taux des taxes des ménages et de la contribution financière des entreprises au titre de l'année 2022 tels que présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET